LES PORTRAITS DE LA COUR:

C'est à dire,

DV ROY, DES PRINCES, DES MINISTRES D'ESTAT, ET AVTRES,

A COLOGNE, 1668.



LES PORTRAITS DE LA COUR.

POur avoir quelque intelligence des affaires de la France, & de ses Interests, il faut connoistre les personnes qui gouuernent, ou qui sont en quelque consideration par leurs Charges, ou par leurs qualitez. C'est pourquoy nous commencerons par le Caractere des Personnes Illustres & connuës. Nous y adjousterons les differentes fonctions de leurs Charges : Nous distinguerons l'ordre des Conseils du Roy, & les differens employs de la Guerre, & en suite nous parlerons des revenus, qui font subsister toutes ces choses.

DV ROY.

Et de toutes ses Préeminences.

Le Roy Tres Chrestien est Fils aisné de l'Eglise, le premier des Roys de la Chrestienté, par le consentement des Estats Chrestiens, & par l'aveu mesme des Infidelles, qui dans les Traittez de Henry IV. & le Grand Seigneur, le nomment le plus grand Roy de la loy de Iesus Christ, & proprement souuerain, absolu, & immortel en France. Il succede toujours par droit naturel, & en vertu de la loy Salique de masle en masle est toujours le plus proche du Sang à l'exclusion des femelles, qui se sont toujours contentées de l'honneur d'estre Dames de France, & de la bonne volonté du Roy, qui fait tous leurs avantages selon le sien, & suivant la grandeur de sa dignité, & l'interest de son Estat. Childebert I. de la premiere Race, fut preferé aux filles de Loüis III. sans que personne ait reclamé de cette eslection. Philippe IV. de Valois fut

preferé à Isabelle fille de France, & Reyne d'Angleterre, Loüis XII. aprés Charles VIII. François I. aprés luy, & Henry IV. aprés Henry III.

Le Roy qui regne aujourd'huy est fils & successeur de Loüis XIII. petit fils de Henry IV. descendant d'Antoine de Bourbon Roy de Navarre, & de Robert de Clermont IV. fils de Loüis IX. Toute sa Genealogie se rapporte à Hugues Capet le premier des Roys de la troisiéme Race. Il est si bien fait, & de si bonne mine, que Don Ioan d'Austriche l'ayant veu passer sans suite, & sans le connoistre. Et la Reyne luy ayant dit, *sçauez-vous bien que voilà le Roy?* Respondit, bien que ie ne le connoisse pas, Madame, ie luy donnois déja en mon cœur cette qualité, & le regardois comme le mieux fait des François, & le plus digne de les commander.

Il veut estre maistre tout seul, & ne se veut point laisser gouverner de personne, il est hardy, fier, intrepide, parle fort peu, & bien à propos, constant dans ses resolutions, fort secret & ju-

dicieux: L'Ambaſſadeur de Portugal luy dit un iour, SIRE, *j'accommoderay cette affaire avec vos Miniſtres: Ie n'ay point de Miniſtres, Monſieur l'Ambaſſadeur*, repliqua le Roy, vous voulez dire nos Gens d'affaires. Au retour de Lyon Monſieur le Cardinal ayant éloigné d'auprés de ſa Perſonne quelqu'un qui lui eſtoit agreable, il dit en preſence de quelques Gentilshommes qui me l'ont conté, *Monſieur le Cardinal fait tout ce qu'il veut, & ie le ſouffre à cauſe des bons ſervices qu'il m'a rendu; mais ie ſeray maiſtre à mon tour.*

Il ſe pique d'imiter ſon grand Pere, & meſme de le ſurpaſſer, ainſi qu'il témoigna un jour à Monſieur de Paris qui luy en parloit: *Le Roy mon Grand Pere a fait de grandes choſes, & en a laiſſé à faire; ſi Dieu me fait la grace de vivre encore 20 ans, j'en pourray bien faire autant ou plus que luy.* Iamais on n'a veu un Prince qui ſache mieux ſe faire porter reſpect, & retenir chacun dans ſon devoir; & il fait tout cela ſans ſe fâcher & ſans têmoigner le moindre chagrin. Ie l'ay veu meſme avoir une patience

que perſonne que luy ne ſeroit capable de conſeruer. Vn jour à Fontainebleau il avoit donné ordre à ſon Cocher du Corps, de luy tenir ſa Caleſche preſte à 4 heures du ſoir, pour aller à la chaſſe: toute la Cour eſtoit preſte de partir, & les quatre heures eſtoient ſonnées il y avoit déja longtemps, ſans que le Caroſſe du Roy fut arrivé. Le Roy meſme ſortit pluſieurs fois ſur le Perron,pour voir s'il n'êtoit point venu: Cependant il eſtoit prés de 5 heures quand il arriva:Le Roy en montant dans la Caleſche luy dit, *Cocher je vous avois dit que vous fuſſiez icy à quatre heures.* SIRE, reſpondit le Cocher, qui venoit peut eſtre de boire, il n'eſt que quatre heures auſſi:le Roy qui ſçavoit bien qu'il mentoit,luy dit *Marchez vous ferez mieux, & que cela ne vous arrive plus.* On m'a aſſeuré qu'il pardonne la premiere fois: fait une rude reprimande la ſeconde, & chaſſe ſans remiſſion la troiſieſme. Il veut que ſes ordres ſoient executez inviolablement. Lors qu'il eût donné ordre d'arreſter M.Fouquet au ſortir du

Conseil, par hazard M. d'Artagnan le manqua, car il avoit pris une autre chaise que la sienne, & s'estoit retiré dans une petite allée pour donner audiance à quelques personnes : Mons[r] d'Artagnan fort surpris, & craignant que M. Fouquet n'eût eu le vent de sa détention, & ne se fût eschappé secrettement, envoya promptement un Mousquetaire avertir le Roy, qu'il ne se trouvoit point. Le Roy pour lors estoit occupé à escrire la prise de ce Sur-Intendant à la Reyne Mere, qui estoit demeurée à Fontainebleau ; & ce Mousquetaire luy ayant dit cette nouvelle, sans nommer personne : *Allez dire à Artagnan, repartit le Roy, qu'il faut qu'il se trouve, & ie le trouveray bien*; & se tournant vers M. le Prince, c'est Fouquet, mon Cousin, que ie fais arrester, à cause qu'il tient toutes mes Finances, & que j'ay mille peines d'avoir de l'argent de luy, & que ie n'en puis tirer aucun compte. Monsieur le Prince, & tous les autres Seigneurs furent fort estonnez de cela, car ils n'en sçavoient tous rien, & chacun

d'eux loüa la conduite & la resolution du Roy.

Il est fort temperé, & on ne l'a jamais veu faire aucun excés dans l'abondance de tous les plaisirs, non plus que de se mettre en colere avec tant d'autorité, ce qui montre qu'il se possede parfaitemẽt. Tout ce qu'on voudroit trouver à redire entre tant d'excellentes qualitez, c'est la liberalité; & on veut dire que la famille de Bourbon a cela d'origine, d'aimer beaucoup l'amas des Richesses : Mais il a tres-judicieusement satisfait à ce reproche depuis peu, quand il a dit tout haut ces sages paroles : *Il faut que mes Peuples me considerent comme un nouveau marié, qui commence à se mettre en ménage, & qui doit avoir soin de s'establir, dans peu de temps ils s'en sentiront, car ie pense à eux aussi bien qu'à moy.*

Il sçait les Exercices avec avantage, les Mathematiques, & principalement le traitté des Fortifications ; il sçait mieux, plus doucement, & plus distinctement que tous les Officiers, commander ses Troupes. Il est fort bon,

& fort bel homme à cheval, & manie toutes sortes d'armes avec la mesme grace que les maistres du mestier; il danse admirablement bien; & quoy-qu'il soit masqué, on le reconnoist toujours à son auguste mine, & à sa bonne grace. Il rit fort peu, & avec beaucoup de moderation; & il faut que le mot pour rire soit fin & bié donné, pour l'obliger à l'approuuer comme les autres. Enfin il faut avoüer que nostre Grand Roy a toutes les qualitez & toutes les vertus qui sont necessaires pour cōmander un grand Royaume comme le sien, mais mesme qu'il est digne de l'Empire de toute la Terre, & qu'il ne luy faudroit pour cela autre chose, que d'estre connu de toutes les Nations, qui sans doute deuiendroient amoureuses de ses incomparables vertus, & se soûmettroient à l'Empire le plus doux, & le plus reglé qui ait jusques icy paru dans ce grand Vniuers.

DE LA MAISON DV ROY.

Le ſage Salomon dés ſon avenement à la Couronne de ſon Pere, fit baſtir une maiſon telle que la Ste Ecriture nous l'a repreſentée, avec cet ordre merveilleux, qui attira la Reine de Saba à venir admirer la Sageſſe & la Gloire : Et ce puiſſant Monarque ſous la conduite d'une femme illuſtre & digne du titre de Mere du plus grand Roy de la Terre, je croy qu'on peut dire le même, & quelque choſe de plus du Monarque des Lys, qui regne aujourd'huy avec tant de Gloire par le ſoin & les belles impreſſions d'une Regente qui l'a conduit durant ſa minorité, & l'a placé ſur ſon Thrône avec tãt de pompe & de majeſté aprés avoir donné la paix à toute l'Europe. Ce ſuperbe baſtiment du Louvre continüé avec tant d'ardeur, outre l'admirable ſtructure de mille autres lieux Royaux & Publics; cét éclat du Trône & de l'autorité ſi majeſtueuſemẽt ſoû-

tenuë ; cette admirable conduite dans l'estabissement & reglement de la famille Royale ; cette parfaite reünion de ses Princes;cette paix qui fait esperer les douceurs par tout le Monde: Enfin cette auguste & glorieuse presence de Loüis Dieu-donné,qui a attiré non-seulement une grande & sçavante Reyne à venir voir & admirer ses grãdeurs, mais qui donne encore envie à toute l'Europe d'accourir au bruit de sa renommée, sont des sujets assez grands pour estre comparez,& mesme pour estre preferez à toutes les merveilles de l'Antiquité, & nous faire dire ce passage de l'Escriture, *Ie vous dis en verité, que Salomon dans toute sa gloire ne fut jamais égal à ce triomphant Monarque.* Le dessein du Louvre, de faire quatre grandes Cours, où l'on puisse mettre six mille hommes en bataille. Et outre la regularité des bastimens & leur industrieuse Architecture, qu'on pretend devoir surpasser tout ce que l'Art a produit de grãd & de merveilleux dans le reste du Monde, on y cherche la commodité pour y loger

toute la famille Royale, & tous les principaux Officiers de la Couronne. Ainſi on verra mieux la grandeur & la magnificence de la Cour, quand elle ſera tellement raſſemblée: Et attendant que cela ſe faſſe, j'en traceray icy un leger crayon pour ſervir de lumiere à ceux qui en veulent avoir quelque connoiſſance.

Toute cette grandeur & pompeuſe ſuite du Roy ſe peut rapporter ou à ſa grandeur Royale ou à la neceſſité de ſon auguſte Maiſon, ou au plaiſir de ſa Majeſté. Ceux qui ſont indiſpenſablement attachez à ſa grandeur ſeule, ainſi que brillantes eſtoiles qui ne s'eſloignent jamais du Soleil ou de quelque autre Planette, ſont la Reyne & les Princes de ſon Sang, & quelques Princes Eſtrangers, qui ont preferé l'honneur d'eſtre ſous ſon Empire, à celuy de commander aux autres, ou d'eſtre ſoûmis à quelque domination. Et parce que les grands Sujets ſont plus jaloux du rang de leur ſervitude, que de celuy d'eſtre les Maiſtres des autres, Il eſt indubitable que les Princes du Sāg

de France n'ont jamais cedé, & ne cederont jamais la pre-ſeance à aucun Prince du Monde, pour ſouverain qu'il puiſſe eſtre, s'il n'eſt au rang des grandes Puiſſances, & qu'il ne ſe rencontre avec eux en perſonne.

Nous en avons une infinité d'exemples, & tout nouvellement celuy d'entre Monſieur & le Duc de Savoye à Lyon, à qui ſon Alteſſe Royale ne voulut pas meſme donner la droite quand il le viendroit voir chez luy, ce qui empeſcha l'entreveuë de ces deux Princes. Il eſt vray que M. a traitté d'égal avec le fils du Roy de Dannemark, mais ç'a eſté au ſujet de l'infaillible pretention qu'il a d'eſtre Roy de ſon Païs, qui eſt conté entre les grandes Puiſſances. Il eſt encor vray que M. le Prince ne luy a pas voulu ceder, & pour ce ſujet ils ne ſe ſont point rencontrez enſemble. Cette préeminence des Princes du Sang éclate beaucoup mieux aujourd'huy, aprés la longue conteſtation qu'ont eu les Princes de la Maiſon de Lorraine avec les noſtres, qui a enfin eſté reglée depuis peu en cette ſor-

te. Durant les regnes passez de Henry II, Charles IX, & Henry III, Messieurs de Guise s'estoient acquis tant de credit à la Cour de France, qu'outre qu'ils s'estoient rendus maistres absolus des affaires sous la Régence de Catherine de Medicis, ils s'estoient laissez flatter de quelque pretention à la Couronne. Vn certain Chanoine de Verdun avança dãs un livre qu'il fit imprimer, qu'ils estoient descendus de Charles de Lorraine, qui fut privé par les Estats du droit de succession à la Couronne de France, & Hugues Capet substitué en sa place; Et quoyque cette Genealogie fût fausse, ainsi que plusieurs Auteurs l'ont demontré, en leur montrant leur origine dans celle des Comtes d'Alsace. Neantmoins Messieurs de Guise qui estoient tous puissans dans le Royaume, se servirent bien de cét avantage. Car la necessité des affaires & la crainte de leur trop grande authorité ayant obligé Henry III, à leur accorder que les Princes du Sang cederoient la droite au chef de la Maison de Lorraine, & que les Cadets la cederoient

de mesme aux Princes du Sang de France. Nos Princes n'ont iamais voulu obeïr à cét ordre, & s'y sont toujours opposez vigoureusement, jusques à ce que le Roy, de pleine puissance & autorité, & connoissant la justice de leur cause, a donné ordre que desormais tous les Princes de la Maison de Lorraine, & mesme le Chef de la famille le cederoient aux Princes de son Sang; & pour cét effet, il envoya ordre par M. le Tellier à M. de Guise qui est icy le Chef de la Maison, d'aller rendre visite à M. le Prince, & de luy ceder en toute rencontre, mesme dans la Maison de ce premier Prince du Sang, & d'en faire la mesme chose à l'esgard de tous les autres: Ce qui aussi-tost fut executé par M. de Guise, & en suite par tous les autres Princes de sa Maison.

Il y a une autre contestation de preseance entre les Princes Estrangers & les Ducs & Pairs. Ceux-cy pretendent la droite aussi bien que les Princes du Sang sur les Princes Estrangers, principalement dãs les grandes Ceremonies, où ils pretendent de representer des

perſõnes Souveraines en vertu de leurs Dignitez, qui ſont ſans doute les premieres de l'Eſtat. Il eſt certain qu'ils ont eſté autrefois Souuerains, mais toû jours vaſſaux du Roy, & obligez à luy rendre hommage des fiefs de la Couronne. On attribuë à Hugues Capet leur eſlevation, car ce Prince pour ſe faire Roy accorda ces Duchez & Pairies aux plus grãds Seigneurs qui pourroient luy faire plus d'oppoſition dans ſon avenement à la Couronne. Il les rendit ſi puiſſans, qu'ayant un jour teſmoigné au Duc d'Aquitaine, qu'il ne trouuoit pas bon qu'il fit la guerre au Comte d'Anjou; & le Duc ne s'eſtant guere ſoucié de ce reſſentiment, le Roy luy fit demander qui l'avoit fait Duc d'Aquitaine? Il luy fit reſponſe avec beaucoup de fierté, que c'eſtoient ceux qui l'avoient fait Roy. Bien qu'ils ſoiẽt aujourd'huy parfaitement ſouſmis à l'autorité Royale, ils veulent pourtant encor maintenir ce reſte de grandeur à l'eſgard des Princes Eſtrangers: & pluſieurs d'entr'eux ne voulurent point ſe trouver à l'entrée du Roy & de la Rey-

ne dans Paris aprés leur Mariage, parce que M. le Comte de Soiſſons de la Maiſon de Savoye, ne leur voulut pas ceder le premier rang qu'ils pretendent dans toutes les Ceremonies Royales en vertu de leur Dignité. Neantmoins quelque Grandeur que ces Seigneurs de France veulent s'attribuer, ils en trouvent d'autres qui leur conteſtent encor la pre-ſeance, & marchent déja d'égal avec eux, & n'ont pas moins d'authorité qu'eux dans le Royaume. Nos Roys pour entretenir un agreable temperament dans leurs Eſtats, ont toujours également conſideré la Valeur & la Iuſtice : & pour cet effet ils ont fait des Gentils-hommes de la Robe & de l'Epée, & leur ont toujours donné les meſmes privileges, avantages & immunitez, ſans mettre entr'eux aucune difference, parce qu'il eſt indubitable que les Eſtats ſubſiſtent eſgalement par la Force que par la Iuſtice : ceux de l'Epée ſe ſont pourtant voulu toûjours attribuer quelque préeminence; mais ceux de la Robe ont ſagement pris ſur eux une ſuperiorité dont ils ne

ſe vantent pas : En effet ils diſpoſent ſouverainement des biens, de la vie, & de l'honneur des autres, ſous l'autorité Royale dont ils ſont couverts,& jugent aſſis ſur les fleurs de lys les plus illuſtres Teſtes du Royaume, ſans en excepter meſme les Princes du Sang, qui ſont obligez de leur reſpondre. I'en ay veu un exemple durant les derniers troubles en la perſonne de M. le Prince; on luy avoit donné quelque apprehenſion d'eſtre encor une fois arreſté aprés ſa ſortie de Priſon, ce qui cauſa ſa retraite à S. Maur. Le Parlement députa deux Conſeillers pour aller trouver ce Prince, & l'inviter de venir au Parlement expoſer les raiſons de ſa retraite. Il y vint accompagné de ſon Alteſſe Royale, de M. le Prince de Conty, des Princes de Nemours, de Guiſe, & autres Seigneurs qui s'y trouverent aſſemblez : là M. le Premier Preſident adreſſant ſa parole à M. le Prince, le reprit hardiment du deſſein qu'il avoit pris de ſe retirer de Paris en tumulte, & luy dit qu'ils le rendroient reſponſable de tous les deſordres qui en arrive-

roient, & que cela eſtoit donner des ouvertures à vne guerre Ciuile pendãt la minorité du Roy;qu'on ſçavoit bien à la Cour, qu'il avoit des intelligences ſecrettes avec les Ennemis du Roy, & qu'il faiſoit fortifier des Places, & entr'autres celle de Bellegarde. A quoy M. le Prince reſpondit fort vigoureuſement; que s'il arrivoit du trouble en France, ils en ſeroient la ſeule cauſe, & qu'ils avoient donné commencement à tous les deſordres: Que pour luy il deteſtoit de tout ſon cœur tous les deſſeins d'evenement; & que pour les intelligences qu'on luy reprochoit,cela eſtoit formellement faux,& qu'on n'en pouvoit produire la moindre preuue contre luy; & qu'il eſtoit auſſi peu veritable qu'il fiſt fortifier aucune Place; & que dans Bellegarde qu'on luy objectoit particulierement, il faiſoit ſerment en preſence de ſon S. A. Royale & de la Cour, qu'on n'y avoit pas remué un ſeul morceau de terre. Surquoi M. le Premier Preſident, auſſi hardiment qu'auparavant, reprit la parole, & luy dit que toutes ces paroles êtoiét

belles & bonnes, mais que quelquefois les intentions estoient bien contraires à ce qu'on disoit; en suite s'emporta à luy faire vne forte reprimende en ces termes. Il fait beau voir le Prince de Condé demeurer dans son Palais au Faux-bourg S. Germain, & ne daigner passer le Pont neuf pour aller saluer le Roy son Maistre & son Seigneur, cela semble se precautionner & se barricader de l'autre costé de la Riuiere contre le Louvre: Et que diront les Etrangers Monsieur, quand ils apprendront ce procedé du Prince de Condé envers le Roy? Monsieur le Prince repartit encor aussi vigoureusement que la premiere fois, que S. A. Royale l'avoit averty de ne le faire pas, qu'il ne respondoit point de sa Personne, que le Cardinal Mazarin regnoit encor dans l'esprit de la Cour, où ses ennemis estoient les plus forts, & le menaçoient d'une seconde prison. Mais qu'il prenoit encor à tesmoins tous les desordres, s'il en arrive, si vous ne portez fidelement au Roy & à la Reyne mes justes raisons, & mes tres-humbles re-

montrances. Cette conteſtation de preſeances entre les Preſidens & les Ducs & Pairs s'eſt réveillée plus que jamais depuis peu, à cauſe de ce qui eſt arrivé en une Proceſſion ſolemnelle, je croy que c'eſtoit le jour de la Feſte-Dieu derniere. Les Laquais de M. le Preſident de Meſmes ſe voyans les plus forts prirent le premier rang ſur ceux de M. le Duc de Briſſac, il y eut grand débat pour cela ; mais il fallut que ceux du Duc cedaſſent à la force & au nombre, Surquoy les Ducs ont fait leurs plaintes auec beaucoup d'empreſſement, & ont demandé juſtice à la Cour; chacun s'eſt defendu de ſon coſté, & les Ducs tout nouvellement ont produit leur manifeſte & l'ont preſenté au Roy pour en ordonner. On dit que Sa Majeſté doit aller Mercredy au Parlement pour ce ſujet, & donner ordre à M. le Chancelier de recueillir l'advis des Ducs avant celuy des Preſidens ; d'autres plus clair-voyans à mon advis, diſent que l'affaire s'accommodera de la ſorte, que les Preſidens au Parlement tiendront le premier rang, & par tout

ailleurs le cederont aux Ducs & Pairs, & principalement aux grandes Ceremonies & Entrés de Triomple, où l'Espée semble avoir plus de droit que la Robe; nous en attendons l'issuë.

LE CARACTERE OV LE PORTRAIT *de la Reyne Mere.*

Anne Marie Maurice d'Austriche, Fille de Philippe III, Roy d Espagne, fut mariée à Loüis XIII, Roy de France & de Navarre. Le Mareschal d'Ancre fit ce mariage, & mena le Roy à Bordeaux pour ce sujet, tandis qu'une Armée amusoit la ligue des Princes en Champagne. Elle a esté long temps sãs avoir des enfans, & enfin elle a eu le Roy & Monsieur seulement sans aucune fille ny autres masles. Aprés la mort de Loüis XIII, elle se fit declarer Regente, & s est seruie des conseils & de l'administration de M. le Cardinal Mazarin durant le terme de sa Regence & de la minorité du Roy. Le commen-

cement de ſon miniſtere fut aſſez heureux & aſſez paiſible, car pour gigner la fauéur & l'amitié des Grands il verſoit les graces du Roy à pleine main & ſans beaucoup de diſcernement, ſe contentant d'engager pluſieurs perſonnes à ſon party, en leur faiſant part de ſa faveur & de ſon authorité. Il penſa d'abord auſſi à s'appuyer par de grandes alliances ; & pour cela il fit venir de ſes neveux & de ſes nieces, & autres de ſes parens qu'il fit élever à la Cour, & à l'air de France, dans la grãdeur & dans les hautes eſperances pour l'avenir. Mais nous parlerons de ce Miniſtre dans un chapitre que nous ferons de luy & de ſa conduite.

La Reyne Mere eſt une Princeſſe vertueuſe, bonne, d'un eſprit pacifique & d'une pieté exemplaire. Elle ne manque point de reſolution ny de conduite pour les grandes affaires, ny de bonne volonté pour le bien public; elle a fait voir cette haute fermeté devant les troubles de ſa regence : lors qu'elle voulut employer la force contre Paris, & qu'elle dit à M. le Prince à ſon retour

tour de la Bataille de Lents, souffrirez vous que l'on fasse affront à l'autorité du Roy, parlant des Barricades, & de ce qu'il avoit falu relascher M. Broussselle aux cris d'une Populace ëmuë; cette atteinte vous regarde. Monsieur le Prince respondit, Madame, voilà mon ëpée pour le service du Roy, & vous n'avez qu'a commander. Elle fit voir encore beaucoup de resolution dans l'entreprise sur les Princes qu'elle fit arrester par son Capitaine des Gardes: Mais son courage parut principalement aprés l'ëloignemët du Cardinal Mazarin, qu'elle prit en main les resnes de l'Estat qu'elle gouverna au milieu de la tempeste, qu'elle fit declarer le Roy Majeur, aprés avoir poussé M. le Prince en Guienne, & qu'elle fit arrester M. le Cardinal de Retz aprés l'avoir flatté du Ministere. Enfin elle parût ce qu'elle estoit, c'est à dire, bonne & pacifique dans le fond de l'ame, lors qu'elle a pardonné à ses ennemis, sans avoir jamais voulu se ressentir d'aucune injure, & qu'elle a voulu la paix malgré l'intention du Cardinal, jusqu'à

luy commander de la faire en faveur de toute la Chreſtienté. Elle eſt magnifique,ſans luxe, & fait gloire de ſon origine & de ſon alliance. Elle a une pieté exemplaire,& ſes frequentes devotions ne ſentent rien d'affecté ny de ſevere. Elle montre ſa vertu ſans déguiſement, & prend plaiſir à faire du bien de la bonne ſorte, afin d'attirer tout le monde à la Vertu par ſon exemple. Elle a fait baſtir le Val de Grace pour ſa retraitte, & comme une ſainte ſolitude où elle va chercher Dieu loin de l'embarras de la Cour & de la confuſion des affaires. Elle fait beaucoup de charité à des pauvres Convents & Communautez, & leur donne dequoy vivre & ſubſiſter dans la devotion,dans l'eſtude, & dans les autres exercices honneſtes. Elle a toujours entretenu le plus qu'il luy a eſté poſſible la bonne intelligence dans la Maiſon Royale, & s'eſt toujours maintenuë par ſa vertu de Mere du Roy de France: de ſorte qu'elle retient encor aujourd'huy cette aymable autorité ſur l'eſprit d'un puiſſant Roy,& d'un grand Prince,qui l'ho-

norent tous deux parfaitement. Elle a fait le mariage du Roy avec la Fille du Roy d'Espagne, son Frere à present regnant, & les a remis par ce moyen en une parfaite intelligence, au grãd contentement de leurs Peuples & de toute la Chrestienté. Elle a fait paroistre beaucoup de moderation dans le pouvoir & dans l'abondance de toutes choses, & dans un siecle perverty qui court aprés les richesses, sans que rien puisse l'arrester de remplir son avidité. Elle est demeurée seule sans amasser aucun tresor, & s'est contentée de ce que la nature, le droit, & sa qualité luy donnent legitimement.

LE CARACTERE OV LE PORTRAIT *de Monsieur.*

Il est frere unique du Roy, un Prince fort beau, tres-bon, & fort galand; il n'a pourtant point cette Majesté égale à celle du Roy, ny ce fond de bonté genereuse qui paroist en nostre grand

Monarque; il n'a pas cette haute serioſité, ny cette fierté naturelle. Il eſt doux, agreable, d'humeur enjoüée, civil & obligeant, complaiſant aux Dames, toujours gay, & agiſſant, curieux des choſes belles & rares, qui s'entend aux aſſortiments des habits, des meubles, des Cabinets, & ſe connoiſt parfaitement bien aux agréements, que l'art fait paroiſtre dans l'Architecture, la Peinture, la Muſique, la Perſpectiue, & l'Agriculture. Bien que ce Prince ayt toujours eu une parfaite deference aux volontez du Roy, & un extréme reſpect pour la Reyne Mere, il n'a jamais voulu fléchir en la faveur du Cardinal Mazarin.

Meſme on raconte qu'un jour à S. Germain le Cardinal ayant paſſé devant luy, & ayant oſté le chapeau pour le saluër, il le regarda ſans ſe lever, ny faire aucun ſemblant de luy vouloir rendre le ſalut. Le Cardinal ayant auſſi toſt paſſé à l'appartement de la Reyne Mere, s'en plaignit galamment tout haut en ces termes. *Ie ne ſçay ce que j'ay fait à Monſieur, qui me traitte avec tant de*

mespris. Ie croyois estre mieux dans son esprit, ne luy ayant jamais donné aucun sujet de me traitter de la sorte. La Reyne ayant fait appeller Monsieur, luy fit mille reproches de cette action, & le menaça avec quelque sorte d'indignation, de ce qu'il ne s'estoit point levé devant M. le Cardinal : A quoy M. respondit sur le champ, *Quand il eust esté le Pape, je ne me serois pas levé*. On le menaçoit de le chastier de cette parole, mais il s'expliqua galamment en disant : *On ne se leve pas devant le Pape, puisque on se met à genoux devant luy, & j'aurois esté obligé de faire de mesme.* Il s'est toujours monstré contraire au procedé de ce Ministre, principalement à cause qu'il ne luy donnoit dequoy entretenir sa maison, & ses divertissements dans la splendeur & dans la magnificence qu'il souhaittoit, & qui est deuë à sa qualité de Fils de France. Il a esté nourry dans une grande crainte, & dans un grand respect pour le Roy, sans beaucoup de culture pour les lettres, & pour les exercices de la Guerre. Il s'est pourtant exercé par fois à monter à cheval,

mais non pas avec tant d'assiduité que le Roy. Il a une merveilleuse presence d'esprit, pour dire ce qu'il veut, entr'autres occasions de la faire paroître, celle-cy n'est pas des moindres,

Il estoit avec le Roy à visiter les bastimens du Louvre avant sa disgrace de Monsieur Fouquet, & le Roy se plaignoit qu'il n'avoit point d'argent pour la continüation de ce grand edifice. Sur quoy M. respondit galamment, SIRE, Il faut que Vostre M. jesté se fasse sur Intendant des Finances seulement un an, & elle aura dequoy bastir. Il aime la paix & le repos, & ne se met guere en peine du tumulte & de la guerre. Il a pourtant suivy le Roy, & a enduré toutes les fatigues des voyages sans en estre incommodé, ny chagriné. Il a eu avant son Mariage beaucoup d'amitié pour Madame de Hourdon, & la Reyne pour découvrir ses sentiments, luy dit un jour qu'il sembloit, qu'il fut amoureux de cette Dame, à cause qu'il luy avoit envoyé des pendans d'oreilles de quatre mille escus en estreine au premier jour de l'an.

Il respondit que pour beaucoup d'amitié & de compassion, il en avoit veritablement pour une pauvre estrangere hors de son Pays, & sans biens, & que c'estoit la raison qui l'avoit obligé à la regaler de ce present.

LE CARACTERE

OV LE PORTRAIT

De Monsieur le Prince.

Monsieur le Prince Loüis, Fils de Henry de Bourbon descendãt de Loüis Prince de Condé, frere puisné de Henry IV, est un des plus grands cœurs de ce siecle, & plus hardy Capitaine qui ait jamais esté, sans en excepter Alexandre, ny Gustave Adolphe; il craint si peu le peril, qu'on a creu quelquefois qu'il estoit plutost temeraire que Vaillant. Le Mareschal de Gassion, qui estoit un des plus braves de son temps s'y est trompé ; & M. le Prince s'est contenté pour le punir, de faire voir que sa Valeur ne pouvoit recevoir d'atteinte par des impressions de timidité.

A la Bataille de Rocroy, où ce Prince fit son coup d'essay, il ne tesmoigna jamais d'apprehension, quoy que le commencemẽt fut fort desavantageux à son party, & qu'il fut menacé d'une êpouuantable déroute, il ne cessoit d'agir, & de r'allier les fuyards pour les remener au Combat : & fit si bien par sa resolution, qu'il fit resoudre tous les François à vaincre ou à mourir. Le Baron de Syrop un des plus resolus de son Armée, le seconda merveilleusement bien en ce Combat, & merita en cette Iournée le Baston de Mareschal de France, mais cette recompense luy a manqué, & tous autres avantages depuis; Ce qui a esté plutost un effet de sa mauvaise fortune, qu'un defaut d'être connu, puis qu'il s'estoit signalé aux yeux de tout le monde. Outre la Bataille de Rocroy, qui fut, & son coup d'essay, & son chef d'œuvre, il a encor gagné trois autres Batailles; deux en Allemagne, qui sont à Fribourg & a Norlingen; & y prit en 18 jours Philipsbourg, qui avoit soustenu 18 mois le siege Royal, & avoit resisté sans estre

pris à la Valeur du Grand Gustâve de Suede. La derniere Bataille qu'il gagna fut celle de Lents, dont la pompe & la réjoüissance publique fut troublée par le desordre des Barricades, où l'on vid tout l'Estat en confusion, tout le Peuple sous les Armes, & le Palais Royal presque assiegé : Et tout ce remuëment se fit au sujet de M. Brusselle Conseiller du Parlement, qu'on arresta ce jour-là, à cause de sa vigoureuse resistance, à la surcharge du Peuple. L'autorité semble en ce rencontre violée par l'obstination des Parisiens, qui obligerent les Ministres de rendre ce Prisonnier, & deux autres qu'on avoit pris avec luy; & toute cette Populace êmuë demeura trois jours & trois nuits sous les Armes sans vouloir s'appaiser, & qu'on n'eût ramené celuy qu'ils appelloient le Protecteur du Peuple, avec des acclamations de joye par toute la Ville, où il revint glorieusement dans le Carosse de Sa Majesté.

Monsieur le Prince employa toute sa Valeur pour venger cette sedition, & sa resolution estant prise d'assieger Paris,

il en sortit de nuit avec toute la Cour. laissant tout le Peuple dans une effroyable consternation. Mais aprés beaucoup de travaux, les choses s'estant accommodées, la Cour revint à Paris: & tous les fruits de tant de peine ne furent que la haine du Peuple, à cause qu'il avoit le plus travaillé au chastiment de cette grande Ville. Cependant M. le Prince ayant si bien servy la Cour en toute rencontre, pensoit avoir droit d'en esperer des grandes recompenses; & comme il est obligeant, agissant, & sans repos, il pressoit souvent le Cardinal en faveur de quelques-uns des siens, pour quelque Charge ou quelque Gouvernement.

Le Cardinal pensant à l'éloigner, lui presenta le Gouvernement de Guienne pour celuy de Bourgogne; & Monsieur le Prince entendit volontiers à cette proposition, tant à cause qu'il est plus honorable, que parce qu'il esperoit d'avoir intelligence avec le Sr de Marsin Lieutenant General en Catalogne, qui estoit sa Creature.

Mais cela ne l'ayant pû esloigner de

la terreur par un attentat sur son Carosse, qui (en passant sur le Pont-neuf) fut attaqué par des gens inconnus, qui tirerent dedans, & blesserent un Page qui tenoit la place de son maistre dans le fond. Monsieur le Prince faisoit de grandes recherches de ses ennemis cachez ; & on en soupçonnoit déja M. de Beaufort, & M. le Cardinal de Retz: mais lors qu'il mettoit des embuscades pour surprendre quelques-uns des complices, il ne prit pas garde, qu'il les mettoit pour le conduire à Vincienne, où il fut mené prisonnier par l'ordre du Roy. On n'a jamais veu un grand Courage supporter sa prison plus patiemment que luy: il donna luy mesme l'avis pour le conduire à Vincienne par un plus beau chemin, se souvenant que durant la Guerre de Paris, son Canon s'estoit embourbé dans celuy par où on le menoit.

Il sortit de la Prison treize mois aprés, par l'intrigue du Cardinal de Retz, & du Parlement. Vne lettre qu'il escrivit avec un crayon, & qui estoit signée de la main du Prince de Conty

& du Duc de Longueville, ses freres, Compagnons de sa Prison, & qui fut presentée au Parlement, auquel elle estoit adressée, servit beaucoup pour son eslargissement. Il s'est toujours depuis défié du Cardinal, & a mieux aimé se retirer en Flandre, que de retomber entre ses mains. Bien qu'il fut son ennemy, il n'en disoit iamais du mal, mais il faisoit voir qu'il n'estimoit pas sa conduite. Il disoit un jour qu'il y avoit trois Personnes en France qui faisoient du bruit.

Monsieur le Mareschal de Turaine, qu'il estimoit le meilleur, & le plus prudent Capitaine du temps, mais qui estoit malheureux ; le Cardinal Mazarin qui estoit le plus adroit du monde pour le Cabinet, mais le plus timide de son siecle ; luy mesme, qui n'auoit ny l'vn ny l'autre de ces deux avantages, mais qui estoit plus heureux. Il est retourné à son devoir, & s'est remis à l'obeissance du Roy, avec un attachement, qui fait voir qu'il n'en vouloit qu'à son ennemy le Cardinal Mazarin, avec lequel pourtant il s'est reconcilié.

Il eſt Vaillant, Hardy, Genereux, Sçavant, & le plus agiſſant qui ſe puiſſe trouver, il ne manque point de prudence dans l'occaſion. Il eſt preſentement attaché à l'œconomie, & prend connoiſſance exacte de tout ce qui ſe paſſé dans ſa maiſon; Et aprés la grande alliance qu'il a fait de ſon fils unique avec une Princeſſe de la famille Palatine, il ne penſe plus qu'à leur amaſſer dequoy fournir à l'illuſtre dépenſe qui ſe fait dans cette éclatante Maiſon.

LE CARACTERE
OV LE PORTRAIT
de Monſieur le Duc.

C'eſt un jeune Prince, qui ne rabat rien de la grandeur & de la fierté de ſes Anceſtres. Il eſt prompt & agiſſant, & garde une autorité tout à fait grande ſur tous ceux qui luy ſont ſoûmis. Il eſt pourtant aſſez froid, & fait toutes choſes avec prudence. Il ayme beaucoup la Chaſſe, juſques à ſe faire malade pour ce divertiſſement, ainſi qu'il

le fit à Fontainebleau. Il a fort bien estudié, & parle diverses sortes de langues. Il hait les ceremonies, & les longs discours; & expedie fort viste & avec adresse ceux qui se presentent à luy pour quelques affaires. Il promet beaucoup à l'avenir de sa personne; & il a le cœur & la capacité d'imiter les exploits de Guerre de son Pere.

On veut qu'il aye part au Royaume de Pologne. Il est vray qu'il est fils adoptif du Roy & de la Reyne de ce Pays-là, à cause qu'il a espousé la niece de cette grande Princesse. Il fait toutes choses fort bien, & sans affectation. Il a la droite de son Pere, & ie ne sçay par quelle raison, les uns l'attribüent à une bonté paternelle pour luy, & c'est bien là ma pensée; d'autres disent que c'est en vertu de la Noblesse, qui est toujours plus grande à mesure qu'elle s'éloigne de son origine. D'autres veulent que ce ne soit que pour la commodité de son Pere, qui se trouve mieux ainsi dans le Carosse qu'ailleurs; & tiennent cette maxime, que la premiere place est celle que les plus emi-

nens occupent, ainsi que la Reyne Mere qui occupe toujours le devant de son Carosse. Il se connoist fort aux beaux Vers, & à la douceur de la Poësie, & prend plaisir à entendre des belles choses, & à les retenir. Il ne se divertit à toutes choses ; & il faut qu'elles soient bien fines, pour leur donner son approbation. Il dit son sentiment avec beaucoup d'esprit des matieres les plus hautes de la Philosophie, & se plairoit fort à la magnificence du jeu, des ballets, du train, des maisons, & de toutes les autres choses splendides, si Monsieur son Pere ne moderoit un peu ses inclinations, & n'en regloit la dépense, à des termes honestes & dignes de son illustre Famille.

LE CARACTERE

OV LE PORTRAIT,

de M. le Prince de Conty.

Il est doux, debonnaire, & tout remply de belles qualitez. Il est tres-sçavant en toute sorte de sciences, & s'est

fait admirer publiquement dans la plus celebre Assemblée de l'Academie, par son grand esprit, & pour sa capacité à traitter des plus hautes matieres de la Theologie : Mais outre toutes ses grandeurs, & toutes ses excellentes qualitez , il a un fond admirable de bonté & de Vertu. Il mene une vie, qui peut servir d'exemple à toutes les Cours des Grands,& fait voir qu'on peut estre grand Seigneur, & parfaitement homme de bien.

Il a une vertueuse Princesse qui le seconde admirablement dans son zele & dans sa Pieté. Et quand le Cardinal n'auroit jamais fait d'autre bien en France, que celuy de nous donner une si rare Personne, qui fait tant de bien à tout le monde, on luy doit pour toujours des loüanges de ce bien fait, puis que par elle il a sauvé la vie à un million de Personnes pendant la famine, & a contribué au salut de plusieurs ames; qu'elle a attirée à l'odeur de sa Vertu : Si bien que ce Prince & cette Princesse sont aujourd'huy les vrays miroirs de la Pieté dans la Grandeur

& dans ſes richeſſes. Ie ne parle pas icy de la beauté de cette Dame ; car bien qu'elle ſoit merveilleuſe dans ſa Perſonne, c'eſt pourtant le moindre de ſes avantages, car elle eſt infiniment bonne, elle eſt extrémement ſage, elle eſt bien-faiſante & charitable : elle eſt enfin le modele achevé de la perfection Chreſtienne. Ils ont un digne rejetton de tant de Grandeurs & de Vertus, qu'on appelle M. le Comte ; mais il eſt encor trop jeune pour pouvoir faire eſclatter en ſa perſonne les avantages de ſon origine. Tout ce qu'on en voit c'eſt une beauté raviſſante, & une phiſionomie heureuſe, qui promet à l'avenir, qu'il ne ſera pas moindre que ſes illuſtres Parens.

LE CARACTERE OV LE PORTRAIT *de Mademoiſelle de Montpenſier.*

Mademoiſelle l'ancienne eſt de la Maiſon de Bourbon, du coſté de Pere & de Mere, Gaſton Fils de France, frere puiſné de Loüis XIII, luy donna le jour, & Marie de Montpenſier ſa Mere premiere Femme de ce Prince, tiroit ſon origine de Henry Duc de Montpenſier, & ce Henry d'vn deuxiéme Cadet de la Maiſon de Bourbon; dont la ligne droite avoit manqué à la mort du Conneſtable, & avoit recommencé dans Charles premier Cadet de cette Famille, & le ſecond Cadet avoit donné les Princes de la Roche Sur-Yon, & Duc de Montpenſier, dont Marie Mere de Mademoiſelle eſtoit deſcenduë. Cette Princeſſe du Sang des Roys & des Princes eſt hautaine, hardie, & d'un courage plus maſle que n'eſt d'ordinaire celuy d'une Femme. On peut dire avec verité qu'elle eſt

une Amazone, & qu'elle eſt plus capable de manier les Armes que le fuſeau. Elle le fit voir à la journée de S. Antoine, où le ſalut des Princes eſtoit deſeſperé, & où ſon Pere n'oſoit rien entreprendre, pour ſauver le party du Prince de Condé, qui eſtoit prés de ſa ruïne. Elle alla audacieuſemẽt à l'Hoſtel de Ville prendre le Prevoſt des Marchands & le Gouverneur de Paris par la barbe, avec des grandes menaces, pour les obliger à donner un ordre & faire prendre les Armes aux Pariſiens pour la defenſe de ſon Party: En ſuite dequoy elle alla prendre ſon Alteſſe Royale ſon Pere dans ſon Palais, qu'elle amena comme malgré luy à la Baſtille, afin de ſouſtenir par ſa preſence ſon party chancelant. Et tout ce remuëment des Bourgeois (entrepriſe trop hardie pour une Fille, principalement contre une Armée Royale, meſme en preſence de leurs Majeſtez) eſt une action qui ne ſe peut preſque excuſer, que ſur l'emportement du ſexe, la minorité du Roy, & l'averſion generale qu'on avoit alors du Cardinal

Mazarin. Car elle fit tirer les canons ſur l'Armée Royale, & facilita la retraite des Princes, à qui elle fit ouvrir les portes de Paris, & ſauva par ce moyen leurs troupes d'une defaite generale. Elle eſt fiere, entreprenante, & libre à parler, & ne peut rien ſouffrir de tout ce qui luy ſemble contraire à ſa penſée. Elle n'a jamais aimé les Miniſtres du Roy, ny de ſon Pere, parce qu'il faloit qu'elle eût quelque deference pour eux. Elle a eu autrefois la penſée de ſe marier avec l'Archiduc Leopold d'Auſtriche ſans le conſentement du Roy; ce qui obligea Sa Majeſté de luy donner des Gardes, & luy fermer les paſſages de Flandres de peur qu'elle ne ſe jettât entre les mains de celuy qui faiſoit pour lors la Guerre à la France. On dit qu'elle a refuſé autrefois la recherche du Roy d'Angleterre durant ſa diſgrace; & c'eſt une faute de jeuneſſe à laquelle il n'y a plus de remede. Il eſt aſſez difficile que ſon cœur altier ſe puiſſe ſoûmettre à la domination d'un homme, quelque Noble, ou quelque Puiſſant qu'il puiſſe eſtre. Elle eſt la

plus riche fille de l'Europe : Car elle joüit de plus de huit cent mille livres de revenu en fonds de terre. Elle est de belle & grande taille, d'une mine masle & eslevée, d'une démarche libre & hardie. Elle a un port majestueux, & vn abord assez agreable, son humeur est impatiente, son esprit actif & son cœur ardent en tout ce qu'elle entreprend : Et comme elle ne sçait ce que c'est que la dissimulation, & qu'elle dit ses sentimens sans se soucier de quoy que ce soit, on croit qu'on a apprehendé à la Cour qu'elle ne témoignât du déplaisir de voir ses Sœurs cadettes mariées, & au second lit, devant Elle : Et on dit que pour cela, & pour quelques paroles eschapées ou escrites, elle a eu ordre de se retirer dans ses Terres, où elle vit en liberté, toujours dans l'esperance d'estre bien-tost rappellée à la Cour, où l'on fait des propositions avantageuses pour son mariage. On ne sçait pas bien encor en faveur de quel Potentat.

LE CARACTERE OV LE PORTRAIT *de la Maison de Vendosme.*

Monsieur le Duc de Vendosme nommé Cesar de Bourbon est Fils naturel de Henry IV. & de Madame la marquise d'Estrée, dite la belle Gabrielle. La tendresse excessive que le Roy son Pere avoit pour cette Dame, & pour ce fils, faillit à la rendre legitime par un Mariage;& il en avoit fait une promesse en faveur de cette Maistresse, que Monsieur de Rosny deschira en sa presence, ainsi que Monsieur de Sully le raconte en ses Memoires. Il ressemble beaucoup à ce grand Prince dont il tire sa naissance, il est bien fait, & de bonne mine. Il est assez gay & homme d'esprit, & sur tout d'une bonté grande, d'une douceur, & d'une affabilité merveilleuse. Il a esté long temps éloigné de la Cour du Roy deffunt avec sa Famille; mais il est revenu à celle du Roy avec tous les honneurs qui sont

deûs à ſa naiſſance. Meſme ſa Majeſté l'a honoré de la Charge de grand Admiral qui eſt preſque la premiere de l'Eſtat, & en a accordé la ſurvivance à Monſ. de Beaufort Cadet de ſes fils; en ſorte qu'il eſt mieux en Cour que jamais, & ſon grand aage & ſon experience l'ont rendu capable d'vn ſi haut employ, dont il s'acquitte avec toute la conduite neceſſaire, aydé par les ſoins & l'activité de ſon fils aiſné, qui avoit eſpouſé une des Nieces du Cardinal Mazarin, & ce mariage s'eſtant fait en ſecret, il fallut enfin le découvrir lors qu'elle fut groſſe de ce Prince, on ne parloit pourtant que de faire cette alliance au commencement, à laquelle Monſ. le Prince ſembloit vouloir eſtre contraire par intereſt de Famille, mais la choſe eſtant enfin expliquée, on vit qu'il n'y avoit plus de remede, & que le Cardinal avoit joüé au plus ſeur, de peur qu'il n'y eut de l'oppoſition en cette affaire. C'eſt un Prince libre, facile, & qui aime ſes divertiſſemens, il ne ſe ſoucie guere des intrigues de la Cour. Il eſt Gouverneur de Provence,

où il passe le temps fort en repos, & sans la magnificence qui est naturelle à sa Maison. Monsieur le Duc de Beaufort est un Prince doux, humain, & civil au delà de sa condition. Il a esté nommé par raillerie Roy des Hales durant les troubles, à cause qu'il estoit aimé & suivy de tout le Peuple, à qui il ne refusoit jamais le coup de chapeau. Il est adroit & de belle taille, fort blond, & bien à Cheval, on dit qu'il fait le coup de pistolet mieux que personne de France. Il en eust une funeste occasion aprés le combat de S. Antoine, en la personne de M. de Nemours son beaufrere, qu'il tua sur le champ, quoy que contre son gré, & son inclination bien faisante; quelque mauvais conseil de jeunesse porta M. de Nemours à ce duel, & M. de Beaufort fut engagé par la necessité de se defendre. Il s'en retira aux Chartreux avec un deplaisir inexplicable. Il a la survivance de l'Admirauté, & en cette qualité il commande sur Mer les Vaisseaux de sa Majesté, contre les Barbares & Pyrates de Thunis & d'Algier.

LE CARACTERE OV LE PORTRAIT *de Monſieur de Guiſe*

Il n'y a perſonne dans l'Europe qui ne ſçache la grandeur de cette Maiſon ſous les derniers Regnes, leur eſleuation ſous Henry II, leur accroiſſement ſous Charles IX, à qui ils donnerent de la jalouſie, tant à cauſe de leur bonne mine que de leur magnificence : Et enfin leur prodigieuſe autorité ſous Henry III, qui fut obligé pour la ſeureté de ſa Couronne, de faire tüer à Blois le Chef de cette Maiſon avec ſon frere le Cardinal. Le Duc de Guiſe ſon fils fut propoſé pour Roy en France par les Eſpagnols, durant la ligue contre Henry IV, aprés s'eſtre ſauvé du Chaſteau de Tours, où le Roy le tenoit priſonnier.

Mais le Duc de Mayenne le regardant comme Cadet de ſa Maiſon, ne put ſouffrir cét avantage : Si bien que leur diviſion ſervit à l'avancement des

affaires du Roy, qui luy pardonna cette rebellion selon sa clemence ordinaire, le combla encor de ses bien-faits, en luy donnant le Gouvernement de Provence.

Monsieur de Guise est aujourd'huy le seul qui reste de cette Famille, il retient de ses Ancestres beaucoup de belles qualitez, & sur tout celle de la magnificence, qui semble luy estre naturelle. Il est des plus galants de la Cour, & a esté fort amoureux dans sa jeunesse. Il a aymé Madame la Princesse de Nevers, sœur de la Reyne de Pologne, d'une passion tout a fait violente. Il a espousé la Comtesse de Bossu l'une des belles Dames de Flandre ; & estant en suite devenu passionnément amoureux de Madame de Pont, il a esté à Rome pour faire rompre son mariage, afin d'espouser cette derniere. Elle luy correspondoit parfaitement; & il pouvoit dire qu'il en estoit aymé autant qu'il l'aymoit. Mais n'ayant pû obtenir cela du Pape, il passa par occasion à Naples, où tout estoit en trouble par la Revolte de

Thomas Aniello : Il se rendit d'abord considerable au Peuple de cette grande Ville; & se flatant de l'esperance de la conquerir au Roy moyennant du secours de France, il adjoustoit dans la lettre qu'il en escrivoit, *Qu'il ne demandoit pour toute recompense de cette glorieuse expedition, que Mademoiselle de Pont* : Sur quoy M. le Cardinal ayant jugé cette lettre une expression de passion & foiblesse d'esprit ; & ne voulant point hazarder ses Troupes sur ces vaines assurances, l'abandonna en cette occasion: Si bien qu'ayant esté pris par les Espagnols, & conduit prisonnier en Espagne, il n'en est sorty que pendant les Troubles de Guienne, à la Requeste que M. le Prince en fit au Roy d'Espagne, pensant par là l'engager à son party ; mais parce que le Roy y avoit envoyé M. de Verderonne pour le retirer, il s'en vint droit en Cour, sans vouloir voir celuy à qui il avoit quelque obligation de l'ouverture de cette affaire, & qui avoit obligé la Cour à se souvenir de luy, & à traitter en sa faveur. Depuis il a vendu ou engagé

presque tout son bien sur le dessein de retourner encor à Naples, & sur l'idée de la conqueste d'vn Royaume. Il a sans doute l'ame grande, mais sans mesure; ainsi il a dépensé tout le bien de sa Maison. Surquoy Madame de Guise parlant un jour à la Reyne Mere luy dit, *Que Mrs de Guise avoient amassé autrefois de si grands biens, qu'ils avoient donné de la jalousie & du soupçon de leurs personnes, mais qu'ils avoient vn Heritier capable de détruire leur Maison, & dequoy oster par là, toute sorte d'apprehension de leur grandeur à l'avenir.* Il est bien fait, obligeant, doux, civil, aymable, il parle juste, & fait des Vers, & s'entend aux belles choses. Il a comme naturellement l'art de bien conduire les Chevaux, & la grace de paroistre plus que personne dans les Tournois & courses de Bagues. Il se plaist merveilleusement à ces Nobles exercices, & les entend mieux que tous les Escuyers de France. Il a encor en France des Cadets de la Maison de Lorraine, & entr'autres le Comte de Harcourt, franc, fier, & vaillant, ainsi qu'il a fait voir en beau-

coup de rencontres, & principalement devant Turin contre le Marquis d'Eguux, qui avoit invité les Dames de cette Ville à voir faire un déjeuné des François, & il fut luy-mesme battu par le Comte d'Harcourt, qui n'avoit qu'environ 7000 hommes, contre plus de 15000 hommes. Il a encor fait des efforts qui semblent surpasser toute creance humaine, dans la prise des Isles de S. Marguerite, & S. Honorat, avec fort peu de gens, & contre l'attente de tout le monde.

Il a fait encor la Guerre en Catalogne, mais avec moins de succez; car il fut forcé dans ses retranchemens devãt Lerida. Il a encor servy contre ce qu'on esperoit, à conduire les Princes du Sang, Condé, Conty, & Longueville prisonniers au Havre. Il a la Charge de grand Escuyer de France; & M. le Comte d'Armagnac son fils en a la survivance; Et on dit que tout cassé qu'il est, il demande encor au Roy d'estre employé dans le service, & de ne pas mourir autre part qu'à la Guerre.

LE CARACTERE OV LE PORTRAIT

De la Maison de Longueville.

Le Comte S. Paul devoit estre mis auparavant le Duc de Guise; mais à cause de la Declaration du Roy d'aggreger les Princes de la Maison de Lorraine aux Princes de son Sang, & de leur dóner rang immediatement aprés eux, j'ay suivy cét ordre qui n'est encor qu'en idée, & contre lequel ce Prince a fait sa protestation; ie ne luy veux rien oster pour cela de son droit, c'est au Roy d'en ordonner; Et veritablement sa famille, quoyque descenduë de Iean Comte de Dunois, fils naturel de la maison d'Orleans, a esté declaré capable de succeder à la Couronne, à cause qu'il a servy plus que personne avec la Pucelle d'Orleans à regagner le Royaume sur les Anglois, qui l'avoient usurpé du temps de Charles VII. Il est fils de Henry d'Orleans mort depuis peu, qui l'a laissé heritier de grands

biens, & de plus grandes Vertus ; car c'est un Prince de la plus belle esperance du Monde. Il est de belle taille, tout remply de cœur, & d'esprit. Il est sçavant, & ayme la science & la Vertu: Enfin il promet de n'estre pas moindre que son vertueux Ancestre, qui a rendu de si signalez services à cét Estat. Mais il est encor dans ces exercices, où il reussit merveilleusement, & donne deja de l'admiration à tout le monde. Son frere aisné s'est fait Iesuite, & l'a laissé unique heritier de la plus riche maison qui soit entre celles des Princes.

LE PORTRAIT

De la Maison nouuelle de Soissons.

Celuy qui porte aujourd'huy la qualité de Comte de Soissons, est le fils puisné du Defunt Prince Thomas de Savoye, & de Madame la Princesse de Carignan, Fille de la Veritable Maison de Soissons. C'est un Prince bien fait,

doux, & civil, & qui est comme l'aisné de sa Maison à cause que son aisné est sourd & muet. Il a espousé une des Nieces du Cardinal Mazarin, & pour ce sujet il est entré bien avant dans la faveur. Il possede la Charge de Colonel des Suisses, qui est vn des beaux emplois de la Cour. Il est outre cela Gouverneur de la Champagne, & de la Brie: Et enfin il est un des Princes le mieux estably dãs ce Royaume. Il fut disgracié ces années passées pour avoir voulu tirer l'espée contre Monsieur le Duc de Novailles, au sujet de sa femme qui disputoit avec celle du Duc le droit de presenter la Serviette à la Reyne; mais il est enfin retourné en grace, & est mieux que jamais dans l'esprit du Roy.

LE PORTRAIT

De la Maison de Courtenay.

Cette Maison quoy qu'illustre, & veritablement sortie des Roys de France, est aujourd'huy fort abbatuë, & à moins que le Roy par sa bonté ne se

plaiſe à la releuer, elle eſt en danger de demeurer entre les Familles, & Princes, & de ſe contenter du ſimple tiltre de Nobleſſe.

Il reſte encor de cette Maiſon le Pere & le Fils, appellez Princes de Courtenay ; & un Chevalier de Malthe qui eſt le Cadet. Il n'eſt rien de plus vray, qu'ils ſont de la Maiſon de France, & ont perdu le droit de ſucceſſion à la Couronne par leur faute, & leur negligence, à cauſe qu'ils ſe ſont mes-alliez, & ont changé les Armes de France, qu'ils devoient toujours retenir pour marques infaillibles de leur origine, ainſi ils ſe ſont deportez volontairement d'vn ſi grand avantage, & ſelon le droit

Volenti non fit injuria.

Ils ſont demeurez dans l'obſcurité, quoy qu'ils ſe ſoient efforcez quelquefois en vain de ſe relever. Il y a quelques autres Seigneurs qui ſe donnent le tiltre de Princes, comme les *Princes de Boüillon ou de Sedan. De la Rochefoucaut. De Marſillac. De Tarante.* Deſquels le plus conſiderable par ſes grands em-

ploys est le Mareschal de Turenne, Cadet de la maison de Boüillon. C'est un Seigneur de grande conduite, & d'un admirable jugement. Il est prudent au milieu des combats, & se montre intrepide dans le peril : & quoy qu'il n'ayt pas toujours eu tout le bon-heur qu'il meritoit, il passe neantmoins dans l'esprit des plus braves, pour un des plus parfaits Capitaines de son temps: Quand il a commandé pour le Roy il a toujours esté plus heureux, ainsi qu'on l'a pû remarquer par la prise de Stenlay, par le secours d'Arras, & par la prise des plus importantes places de Flandre, avant que la paix fut concluë. Au contraire à la Bataille de Rhetel il perdit beaucoup de monde, & pensa estre pris luy mesme. Il a espousé la fille du defunt Mareschal de la Force, de laquelle il n'a point d'enfans. Il n'a que le defaut de la Religion, fondé sur une fausse maxime, qu'il faut qu'un homme meure dans la Religion dans laquelle il est né, ce qui ne se doit qu'à la veritable Eglise. Il est homme de foy, & de parole à l'esgard de tout le

monde, & fait gloire de ne jamais manquer à ce qu'il a promis, ce qui fait qu'on se peut asseurer en sa personne.

Il y a encor Monsieur le Mareschal de Grammont Souverain de Bidache, c'est un des grands esprits de la Cour pour le Cabinet, & pour le Conseil, & qui ne manque pas de courage dans l'occasion. Il obeït aveuglement à l'authorité, & on l'accuse d'avoir donné la bataille de Honicourt, contre toute apparence de reussir; mais quand on luy a voulu imputer cette temerité, il a respondu, qu'il en avoit l'ordre par escrit du Cardinal de Richelieu, qui avoit alors tout le pouvoir de commander; & ce fut lors que le Roy fut à Perpignan, & que le Cardinal estoit comme disgracié; que pour se remettre dans le pouvoir, & pour avoir moyen de se vanger de ses ennemis qui l'avoient poussé à bout par le moyen de S. A. Royale, & de M. de S. Marc: Il fit donner ce puissant eschet au Roy éloigné de Paris, & des frontieres de Flandres; Ce qui arriva ainsi que le Cardinal avoit projetté.

Car le Roy fut surpris d'un coup si inopiné, & pensant que tout estoit perdu, dit tout haut, *Helas ! je ne retourneray donc pas à Paris ?* Car on apprehendoit pour cette grande Ville dénuée alors de tout secours contre une Armée victorieuse : mais M. de Noyers prenant son temps luy dit, SIRE, *il n'y a que M. le Cardinal qui puisse parer à ce coup*: Si bien que le Roy l'enuoya querir, & luy redonna tout le pouvoir, & de prevoir à la seureté du Royaume, & de se venger de ses ennemis, qui furent aussitost arrestez, & le S[r] de S. Marc & M. de Thou executez quelque temps aprés à Lyon, comme criminels de leze-Majesté en la personne de ce premier Ministre.

LE PORTRAIT

du Cardinal de Retz.

Monsieur le Cardinal est fils de M. le General des Galeres, appellé le Pere de Gondy Prestre de l'Oratoire. Voicy le sujet pourquoy il s'estoit rendu Religieux

gieux ; ce fut que parlant au Roy de quelque chose, il cita Monsieur de Liancourt pour le luy avoir dit:le Roy ayant fait venir Monsieur de Liancourt sur ce sujet, ce Seigneur nia qu'il eut dit la chose à Monsieur de Gondy : il eut fallu là dessus se battre aprés un si sensible dementy;mais donnant son ressentiment à Dieu en faveur de cet amy, il resolut de quitter la Cour,& le Monde, & se retirer chez les peres de l'Oratoire. Son Fils pour lors Abbé de S. Berigre fut choisi pour Coadjuteur de M. son oncle premier Archevesque de Paris. Il a esclatté sous ce nom durant les troubles, qu'il fit un Regiment pour les Parisiens, qu'on appelloit à la Cour par mocquerie les *Corinthiens*, à cause qu'il est nommé à l'Archevesché deCorinthe *in partibus infidelium*.Il obligea la Cour à le faire Cardinal, comme malgré elle, car le Cardinal Mazarin ne pouvant rompre autrement le Party de la Fronde, dont il estoit des premiers, se resolut de le fruster du chapeau de Cardinal,& de le tromper, en dissipant cette ligue formée contre

luy: on luy accorda donc la nomination du Roy pour le Cardinalat. Mais on fit partir aussi-tost un Courier aprés le sien, pour traverser sa promotion à Rome : dequoy s'estant douté, & en ayant donné avis à son Parent le Bailly Gondy Secretaire d'Estat du Grand Duc de Florence, il employa tous ses amis, & tous les ressorts de son pouvoir en Italie, pour faire reussir l'affaire à l'avantage de sa Maison ; & pendant ce temps là ayant fait surprendre au passage le Courier du Cardinal Mazarin, on l'arresta tandis qu'on expedia l'affaire à Rome, & qu'on obligea le Pape à tenir Chappelle extraordinaire, pour le nommer au Cardinalat: si bien qu'ayant eludé la fourbe du Cardinal par une autre, il commença d'estre fort suspect à la Cour, & on l'a cru capable de grandes choses. Il donna de la jalousie, & de la crainte au Cardinal Mazarin, en sorte que pour le surprendre on le flatta du Ministere, & la Reine Mere semblant pancher de son costé, cette extraordinaire faveur luy ayant enflé le courage, il conçeut

l'esperance d'y pouvoir arriver. Il alloit au Palais accompagné de ses gardes, & faisoit la Cour à la Reyne avec beaucoup d'exactitude. Enfin estant un jour demeuré à son disner la Reyne luy dit, qu'il allast disner luy mesme, mais ayant attendu que la Reyne fut au fruit, & s'estant retiré avec respect, & de si bonnes paroles d'auprés de sa Majesté, il fut arresté sur les degrez du Louvre par un Capitaine des Gardes, qui luy fit commandement de par le Roy, d'entrer dans une chambre, où on luy feroit à disner, & en suitte il fut conduit a Vinciennes, & quelques temps apres transporté au chasteau de Nantes, & commis à la Garde de M. le Mareschal de la Milleraye.

Il eschappa de cette prison, & en courant la poste pour se sauver, il se démit une espaule. On Courut aprés luy, mais ayant fait continüer quelques uns de ses Gentils-hommes à courir la poste par la route ordinaire, il trompa ceux qui le poursuivoient, & demeura caché, dans une grange, d'où par aprés il sortit pour prendre un chemin de

traverſe. Il ſortit du Royaume par l'endroit le plus prochain, & s'en alla ſe retirer au port S. Sebaſtien, qui eſt de la Domination d'Eſpagne.

Le Gouverneur ayant appris ſon arrivée en donna advis au Roy ſon Maiſtre, & ſuivant l'ordre qu'il en reçeut, il vint trouver M. le Cardinal de Rets, & luy offrit 7000. piſtoles, M. le Cardinal les refuſa, luy diſant, qu'il ne vouloit recevoir de l'argent, que du Roy ſon Maiſtre, & qu'il ne demandoit du Roy d'Eſpagne que le paſſage & la ſeureté contre ſes ennemis, ce qu'il eſperoit de ſa bonté, le Gouverneur luy repartit, que le Roy d'Eſpagne eſtoit aſſez grand Seigneur pour faire tels preſents, & qu'il ne pretendoit pas par là gagner à ſon Party une perſonne de ſa condition, mais qu'il le prioit de ne point refuſer cette liberalité. Monſieur le Cardinal s'eſtant obſtiné à ne rien prendre, quoy qu'il fut dans la derniere neceſſité; le Gouverneur retourna le lendemain avec 2000 ſeulement, & diſoit, que le Roy d'Eſpagne ſon Maître ſçavoit bien qu'il avoit beſoin de

quelque argent, & qu'il luy feroit plaisir d'accepter cette petite somme. Sur quoy M. le Cardinal ne voulant pas s'opiniastrer d'avantage, en accepta seulement 500 pour se conduire jusques à Toscane, où il avoit dessein d'aller; & remerciant le Roy en la personne du Gouverneur, il partit le lendemain pour poursuivre son Voyage. Il arriva à Florence, où il fut bien receu, & traitté avec toutes les magnificences possibles: entr'autres curiositez qu'on luy fit voir dans le Palais du Grand Duc, & dans ses Galleries, il s'arresta sur un portrait de Iean de Medicis Cardinal & General d'Armée, qu'il vit habillé sans façon, & ainsi qu'on disoit qu'il avoit coustume d'être; sur quoy il dit. *Ces Messieurs nos devanciers ne faisoient pas tant de Ceremonies de ce temps là, & je croy qu'ils estoient plus gens de bien que ceux de nostre temps.*

Quoy qu'il ayt dit dans ce temps là, qu'en depit du Cardinal Mazarin, il mourroit Archevesque de Paris, il a pourtant fait voir un grand acte de moderation, lors qu'il en fit sa démis-

ſion entre les mains de ſa Majeſté ſi fort elle luy a teſmoigné, qu'elle le deſiroit auſſi.

Il eſt ſans doute genereux, magnifique, & plein d'honneur & de vertu, ſçavant, grand eſprit, & capable du miniſtere s'il y eſtoit appellé.

LE CARACTERE
OV LE PORTRAIT
Du Cardinal Barberini, dit *le Cardinal Antoine.*

Il eſt neveu d'Vrbain VIII, & Cadet de ſa Maiſon. Il eſt grand Camerlingue de la Sainte Egliſe (Siege) & c'eſt en ſon nom, que toutes les affaires s'expedient aprés la mort du Pape, & durant l'eſlection d'autre il garde l'anneau du Souverain Pontife. Il eſt grand Aumoſnier de France, Archeveſque de Rheims, premier Duc & Pair de France, Abbé de Saint Denis. Il eſt né Commandeur des ordres du Roy, & a le droit d'information de la vie &

mœurs des Chevaliers de l'Ordre, & reçoit leur profession de Foy. Cette charge est *Solatium Honorum* en France, le comble des honneurs, cette charge a esté creée sous François I. en faveur du Cardinal Antoine Mendon, il preste le serment de fidelité au Roy, & le reçoit des autres Ecclesiastiques, Suivant la Cour des Evesques & Archevesques de France, grands Prieurs d'Aquitaine, d'Auvergne, de Champagne, & de quelques Abbez considerables. Il delivre les Prisonniers aux grandes festes, ou aux joyeux avenemens à la Couronne, & autres Ceremonies. Il dispose du fond des Aumosnes du Roy, fait toutes les Fonctions sans dependance d'auttes Superieurs, & communique ce droit a qu'il veut. Il est doux, paisible, & accort, il aime la vie à la Françoise, il a autrefois gouverné les affaires de l'Eglise du vivant de son Oncle; & l'on dit que dans le temps de guerre avec le Duc de Parme, comme il n'avoit pas toute l'experience de l'art militaire, il s'estudioit toute une nuit à faire une lettre equivoque aux Gene-

raux en leur donnant les ordres, afin que si la chose reussissoit, il eut la gloire de l'avoir ordonné, & si elle ne reussissoit pas, il eut dequoy s'excuser sur ceux qui n'avoient pas bien compris le sens de ses Ordres.

LE CARACTERE OV LE PORTRAIT *De Monsieur le Chancelier.*

Monsieur Seguier sorty d'une maison de la Robbe, a eu des Ancestres dans les principales charges de l'Estat, l'on l'a fait passer par quelques emplois de la Robbe, & arriver en suite au souverain degré de Chancelier de France, qui est le premier de la Iustice. Il est prudent, & judieux, il passe pour le plus sçavant du Royaume, il declare les volontez du Roy, lors que sa Majesté tient son lit de justice, aprés que le Roy a commencé à parler; que pour se soulager d'une longue harangue, il adjouste, *Mon Chancelier vous dira le reste*. Il est assis aux pieds de sa Majesté

ſur un Carreau de Veloux noir ; il preſide au grand Conſeil en l'abſence du Roy, & ſa Charge ne luy peut eſtre oſtée qu'avec la vie. On luy oſte quelquefois les ſeaux, & le Roy commet un garde des Seaux en ſa place, qui ſeelle toutes ſes expeditions. Bien qu'il ſoit parfaitement ſoûmis aux volontez du Roy, on luy a pourtãt oſté les ſeaux, & donnés en garde à M. le Premier Preſident Molé. Durant les troubles de Paris il fut pourſuivy par des Canailles juſques dans l'Hoſtel de Luynes, où il fut contraint de ſe retirer, & ſe trouvoit là fort en peine ſur le point d'eſtre forcé, ſi M. le Mareſchal de la Milleraye ne fut venu le tirer de là à main armée. La crainte & la jalouſie qu'il eut de M. Fouquet à Fontainebleau, fit qu'il ſuivoit le Roy par tout, & ſe montroit auſſi agiſſant qu'un jeune homme meſme dans le Voyage de Bretagne, parce que le Roy avoit reſpondu a M. Fouquet, à ce qu'on dit, qui importunoit ſa Majeſté de luy donner les Seaux, attendu le trop grand âge de M. le Chancelier, qui le rendoit deſormais

ncapable de vacquer à cette Charge: Ne vous en mettez pas en peine, au retour du Voyage de Bretagne, je vous asseure que les Seaux seront dans Vôtre Maison, ce qui fut veritable, car tout fut seellé chez luy.

Cependant M. Fouquet qui n'entendoit comme cela se feroit; se contenta de cette parole, & M. le Chancellier en eut une merveilleuse apprehension, tâchant de persuader au Roy par ses soins de le suivre par tout, qu'il estoit encor assez vigoureux pour se bien acquitter de cette Charge. Voila une des raisons qui les avoient rendu ennemis M. Fouquet & luy.

Il aime sa santé plus que toutes les choses du monde, & n'espargne rien de ce qui luy peut prolonger la vie, il use perpetuellement des remedes & des nourritures precieuses, & se porte fort bien à l'âge de plus de 80 ans. Il marche toujours avec des gardes, plutost pour marque de sa dignité, que pour aucune apprehension qu'il ayt de personne. Il preside à la Chambre de justice, mais M. Fouquet a fourny plusieurs

chefs de recuſation contre luy, ne voulant en aucune façō l'accepter pour ſon Iuge. Il eſt prodigieuſement tiche, & fort Oeconome, & n'ayant point des enfans maſles, ſa ſuccuſſion, eſt devoluée à ceux de ſes filles dont le chef eſt M. le Marquis de Coaſlin.

LE CARACTERE OV LE PORTRAIT *De Monſieur de Colbert.*

Il eſt né d'un notable Bourgeois de Rheims, mais ceux qui s'entendent fort aux Genealogies, diſent qu'il eſt ſorty d'une des plus illuſtres familles d'Eſcoſſe. Il a eſté premierement Commis de M. le Tellier Secretaire d'Eſtat, & lors que M. le Cardinal fut exilé de la Cour, & qu'il ſe retira en Allemagne, ayant demandé à M. le Tellier quelqu'un de confidence, à qu'il pût fier quelques pierreries de grand prix, & meſme de l'argēt, M. le Tellier luy donna M. Colbert, comme un homme affidé, de qui la fidelité luy eſtoit connuë; & comme

il avoit sa maison a Rheims, qui estoit sur le chemin de Paris à Cologne, le Cardinal luy remit entre les mains ce qu'il avoit de plus precieux, qu'il reservoit pour le besoin, & qu'il laissoit en un lieu, où il pourroit plus commodement en disposer. Son Enimence logea aussi deux jours chez luy, & luy commit soin de recevoir & de faire tenir toutes les lettres de Correspondance, qu'il devoit envoyer ou recevoir de la Cour, il estoit d'autant plus propre à ce commerce, qu'il estoit alors moins connu, & il s'en acquita avec tant d'exactitude, de fidelié, & de bonheur, qu'il merita qu'on luy confiast de plus grandes choses, Il fut aussi des lors tout a fait bien dans l'esprit de son Enimence, qui estant rentré en France, & retourné heureusement à la Cour, le demanda a M. le Tellier, & le fit Intendant de sa maison, qu'il a administrée jusques a la Mort au gré de ce Ministre: si bien que son Eminence en mourant, & mesme dans son Testament, dont il est executeur l'a recommandé au Roy, particulierement, & a prié sa

Majesté

Majesté de se servir de luy comme d'un homme bien éprouvé.

Le Roy l'a trouvé selon son desir, & capable plus que personne du Royaume, de l'administration de ses Finances. C'est pourquoy ayant fait arrester M. Fouquet, il luy en a donné toute la direction, & l'a encor honoré de la Charge de Sur-Intendant des Bastimés & Maisons Royales, & luy fait part (quand il luy plaist) des plus importans secrets de son Estat.

Il est indeclinablement attaché aux services & aux volontez de sa Majesté. Il est homme sans fastidie, sans luxe, d'une mediocre dépense, qui sacrifie volontiers tous ses plaisirs & ses divertissemens aux interests de l'Estat, & aux soins des affaires. Il est actif & vigilant, ferme & inviolable du costé de son devoir, qui fuit les partis, & ne veut entrer en aucun traitté sans en donner connoissance au Roy, & sans un exprés commandement de sa Majesté, qui témoigne n'avoir pas grande avidité pour les richesses, mais une forte passion d'amasser & de conserver

les biens du Roy, qui comme un homme intelligent & bien verſé dans la connoiſſance des Finances, donne des bons avis à ſa Majeſté touchant le dégagement de ſon Domaine, le rempliſſement de ſes Coffres, & l'augmentation de ſes Finances. Il a déja fait retourner aux Coffres du Roy beaucoup de millions, qui avoient eſté détournez, diſſipez & convertis en propre par les Traittans ou Gens d'affaires, & ne ſe ſoucie guere de ſe faire beaucoup d'ennemis pour ce ſujet ; & il ſuffit d'eſtre bien dans l'Eſprit d'un ſi puiſſant maiſtre, qui peut le maintenir contre tous ſes adverſaires.

On dit qu'il a aſſuré le Roy, que dans trois ans il aura retiré tout ſon Domaine, ce qui le rendroit le plus riche Potentat de la Chreſtienté, quoyqu'il ſoit déja dans cette reputation de tous les Païs eſtrangers.

LE CARACTERE OV LE PORTRAIT *De Monsieur le Tellier.*

Il est sorty de famille de la Robbe, & s'est élevé à cette Charge, tant par ses soins & sa conduite, que par la faveur du Cardinal de Richelieu, ayant esté premierement Maistre des Requestes. C'est un esprit accort, discret, prudent ; & il n'y a personne dans le Royaume qui entende si bien les affaires de la guerre que luy, les moyens de la faire subsister, combien il faut de dépense selon la quantité d'hommes, ce qu'il s'est acquis par une longue experience. Il a la reputation d'estre tres-riche en argent, & autres biens, & de ne le faire point paroistre. Il s'est toujours maintenu dans l'exercice de sa Charge, & n'a jamais eu que la disgrace feinte de son esloignement durant les troubles. Car Monsieur le Prince s'estant plaint, que le Cardinal éloigné de la Cour, gouvernoit necor l'E-

ſtat par le moyen de ſes Creatures, entre leſquelles Meſſieurs Telliers & de Lionne eſtoient contez pour les principaux. La Reyne pour oſter tout ſujet de ſoupçon à M. le Prince, les fit ſortir de Paris, & teſmoigna les vouloir eſloigner de ſes Conſeils ; mais ils ne furent pas un mois en cét eſtat, qui n'eſtoit qu'une diſgrace apparente. C'eſt un homme aſſez détaché des vanitez de la Cour, qui ne teſmoigne aucune ambition, & qui s'attache à ſa Charge par le ſeul principe de l'honneur & du devoir, ſans ſe ſoucier ny de concurrences, ny d'inimitiez, ny de contrarietez, ſans pretentions d'autres Charges, ny des biens de Fortune, eſtãt dans un eſtat où il ne trouve rien à ſouhaiter de ce coſté là.

Il a M. ſon fils le Marquis de Louvais, qui eſt fort bien dans l'Eſprit du Roy, & à qui ſa Majeſté a accordé la ſurvivance de ſon pere dans la Charge de Secretaire d'Eſtat, pour les affaires de la guerre.

LE CARACTERE OV LE PORTRAIT

de Monsieur de Lionne.

Il est de famille Noble, & a esté premierement Secretaire de la Reyne Mere; & quand elle fut Regente, il s'avança dans les affaires d'Estat de ce Royaume; & Monsieur le Cardinal en mourant le recommanda particulierement au Roy pour ce sujet. Il est un des plus prudents de l'Europe, & celuy qui a le plus de froid, & de fermeté d'esprit, ainsi que les Italiens mesmes l'ont avoüé, lors qu'estant envoyé aux Cours d'Italie, ils firent tout ce qu'ils purent pour l'engager à se découvrir; mais ils ne purẽt avec toute leur adresse tirer aucune parole de son entretien.

Le Grand Duc, & toute la Maison de Medicis le traittoient pour ce sujet, & firent tout ce qu'ils purent; mais ils n'en tirerent aucune parole qui ne fut fort indifferente. Il a depuis esté Ambassadeur avec M. le Mareschal de

res de Lorraine, avec le Duc Charles, qui est un des plus fins & plus adroits de ce Siecle ; & ce fut de luy que ce Duc dit, qu'il faisoit bon traitter avec luy, mais que cela ne dureroit que trois jours : il prit l'occasion de sa parole, & fit reussir la chose ainsi que l'on sçait par le Traitté signé de part & & d'autre.

LE CARACTERE
OV LE PORTRAIT
De Monsieur Fouquet.

Il est de Famille Bourgeoise, & pretend que l'origine en est noble. Il est parvenu à la Fortune par le moyen de son frere l'Abbé Fouquet, qui estoit dans les bonnes graces du Cardinal Mazarin. Il avoit emprunté de l'argent pour acheter la Charge de Procureur General, & en cette qualité il a rendu quantité de bons services au Cardinal dans le Parlement, & mesme pour tenir la main à la Police de Paris. Il estoit fort exact à poursuivre ceux qui escri-

voient contre ce Miniſtre. Il n'a pû neantmoins par tous ſes ſervices s'exempter de ſes ſoupçons, ce qui l'obligea à eſcrire le projet qu'il a laiſſé de ſe defendre de luy, s'il en eſtoit attaqué. La faveur du Cardinal luy avoit procuré la Charge de Sur Intendant, dans laquelle il demeura ſeul aprés la mort de M. Servien, avec qui il avoit partagé un temps.

Il a l'Eſprit grand & vaſte, & le Cœur le plus magnifique du Royaume, ſa haute ambition luy avoit fait prendre pour deviſe:

Quo non aſcendam?
Où ne monteray je point?

Et on a creu, que ſa penſée eſtoit de s'elever au Miniſtere, mais le Roy ne voulant point ſouffrir qu'un Sujet s'eleve à tant d'authorité durant ſon Regne, & ſe l'a reſervant tres-juſtement à luy, le fit arreſter il y a quelques années aux voyages de Bretagne, & le fit emmener à Vincennes, & de là à la Baſtille. Il eſtoit liberal avec profuſion, & on l'accuſe d'avoir depenſé une grande quantité d'argent pour ſes plaiſirs, &

pour regaler ses Maistresses.

On l'accuse encor d'avoir donné beaucoup de pensions aux grands de la Cour pour les gagner à son party, & qu'il avoit une opinion, qu'il n'y avoit aucune fidelité à l'espreuve de 50000 escus. On a veu encor un luxe excessif dans ses bastiments, ses meubles, ses curiositez, & ses carrosses, & une espouvantable profusion dans ses banquets, tesmoin la collation qu'il fit au Roy à Veau le Vicomte, où il employa 40000 escus au dire de tout le monde. Il a encor fait des grandes liberalitez aux Iesuites, ausquels il a donné une Biblioteque, mille livres de rente annuelle pour l'entretenir, & 80000 livres pour un bastiment dans leur College.

LE PORTRAIT

Du Premier President du Parlement.

Monsieur de la Mognon (sorty de la famille de la Robbe) occupe cette grande Charge qui se donne aux meri-

tes & à la capacité : elle ne se peut vendre non plus que celle de Chancellier, car elle n'a point de prix. Il represente la personne du Roy dans le Parlement, & ne recõnoist personne dans le Royaume au dessus de luy pour la justice, estant Chef d'une Cour Souveraine. Il a esté President long temps auparavant que d'arriver à cette premiere Dignité. Il est eloquent sans affectation, sçavant sans ambition, & une des plus sages testes du Royaume. Il est contraire aux Iansenistes, & à toutes les nouveautez, Il est si fort attaché aux anciennes coûtumes, qu'il ne veut aucune alteration, ny dans la justice, ny dans les matieres de Religion, ny dans les maximes d'Estat. Il est inviolablement attaché aux interests de l'authorité Royale, & reçoit tous les ordres de sa Majesté avec beaucoup de veneration, & de zele pour les faire observer ; On dit qu'il est homme de Iesuites, par ce qu'il est de leur opinion touchant la doctrine du temps ; il est pourtant egal en tout ce qu'il fait, & ne refuse pas d'entendre les raisons des parties contrai-

res, d'en juger avec equité de conſcience, & de faire droit à qui il appartien. Il eſt grand homme de bien, fort charitable, aymant la paix, & la concorde, auſſi bien dans l'Eſtat, que dans la Religion : & on peut dire de luy, qu'il eſt vn vray Pere commun de la Patrie, à qui il donne tous ſes ſoins, & tous ſes veilles pour rendre à chacun ce qui luy appartient, & chaſtier les meſchants, quand il les juge coulpables, qui ſont les deux parties de la juſtice ; En ſorte que le Roy peut ſe repoſer ſur luy de toutes les affaires du Bureau, qu'il adminiſtre avec une integrité inviolable.

LE CARACTERE

OV LE PORTRAIT

De Monſieur le Duc de S. Agnan.

Il s'eſt Signalé en pluſieurs ren contres au Service du Roy, & a fait voir en ſa perſonne, que la parfaite Galan-

terie ne t'amollit point le courage d'un homme vaillant : mais il a fait voir toute sa force & son addresse en une bizarre rencontre, où il alloit de sa perte asseurée ; & dans cet accident de la perte de plusieurs honnestes hommes de la Cour. Trois hommes montez à l'avantage, masquez, & en embuscade auprés d'vn de ses Chasteaux de la Campagne l'attendoient pour le surprendre seul, & pour l'accabler, comme infailliblement ils auroient fait, si son courage & sa haute resolution, ne l'eussent tiré de ce danger si evident de la vie.

L'Histoire en est si connuë, que je n'ay pas jugé à propos d'en faire le recit plus au long. Il est le plus obligeant de tous les hommes, & je n'ay de ma vie veu personne, qui dise luy avoir parlé, qui n'en ayt tesmoigné toute la satisfaction possible. Il ayme plus que personne de la Cour les gens de lettres, & les belles choses, & s'y connoist jusques à faire luy mesme de fort belles pieces, entr'autres la Comedie qu'il a composée pour divertir la Cour, le

Voyage du Roy en Bretagne qu'il a composé en vers François en une nuit pour divertir sa Majesté qui le luy avoit commandé. Il est fort aymé du Roy à cause de son Esprit galand, & d'assez genereuses inclinations. Il est fort raisonnable qu'un si galand homme soit bien dans l'esprit d'un si grand Monarque, à qui il ne peut inspirer que de belles & de bonnes choses ; car tout ce qu'il dit, & tout ce qu'il fait est honneste. On a autrefois donné à de telles personnes le Tiltre de Mignon ou Favory du Roy, aujourd'huy celuy de Confident est plus du temps. Mais il n'a point d'autre qualité que celle d'Ephestion auprés d'Alexandre ; & on peut dire qu'il ayme parfaitement la personne du Roy, & qu'il en est le garde fidele, & le plus zele serviteur de son Prince. Il parle agreablement & fort bien. Il a vn merveilleux abord, & une douceur sans égale dans la conversatiō; en-sorte qu'on le peut donner pour le [modelle] d'un parfait Courtisan, & d'un [tres-honneste] homme.

LE CARACTERE OV LE PORTRAIT *de M. le Duc de Crequy.*

Ce Seigneur eſt ſorty d'un Mareſchal de France, eſt premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, & un des mieux faits de la Cour, des plus fiers, & des plus prompts. Il eſt franc & libre, & retient aſſez bien le Caractere de ſon ancienne Nobleſſe. Il ne ſe connoiſt point à diſſimuler, à intriguer, ny à ſurprendre. Il va droit en beſogne, & ſouſtient les interefts du Roy avec fierté & ſans rien craindre. Il eſt plus propre à la Guerre qu'au Cabinet, auſſi eſt-il né pour ce noble exercice. Il a pourtant eſté employé à l'Ambaſſade extraordinaire de Rome, qui ſe fait au Pape à ſon Election, pour s'en réjoüir avec luy & par bienſeance, le Roy n'eſtant point obligé, comme les autres Princes, à aucune deference au S. Siege, que de ſon bon

plaifir & libre volonté : En quoy les Romains & ceux qui les gouvernent, ont fort mal entendu leur devoir, lors que perdant le refpect qui eftoit deû à la dignité de Monfieur de Crequy, & violant le droit des Gens en fa perfonne, & en celle de Madame l'Ambaffadrice. Il faut icy remarquer que les femmes des Ambaffadeurs en Italie prennent la qualité de leurs maris, & comme tels ont rang dans toutes les rencontres. Mais la chofe eftant entierement accommodée, & la fatisfaction donnée par Monfeigneur le Legat de fa Sainteté, cette fi fâcheufe querelle eft terminée.

LE CARACTERE OU LE PORTRAIT *du Duc de Novailles.*

Son origine est illustre, & d'ancienne Noblesse, toute sa maison a esté ujours recommandable pour sa fideé, & son inviolable attachement au rvice du Roy. Il est un des quatre apitaines des Gardes du Corps de sa ajesté; & il est presque le seul qui mmande dans le Louvre, & il acmpagne toujours le Roy par tout i il plaist à sa majesté d'aller. Il se et à la portiere du Carrosse portant baston de Commandement. Il commande la Compagnie Escossoise, qui rte la bandoliere blanche. Bien qu'il t un des vaillans hommes du Royme, & des plus braves de son temps, i'y a rien de si doux, & de si moderé e luy. Il fait sa Charge avec tant igréement de tout le monde, qu'il aimé & consideré de toute la Cour: ses refus ont mesme quelque chose

de ciuil, n'ayant rien d'aigre & de rebutant. Il est asseurément un des plus obligeans de la Cour, car il ne trouve jamais moyen ou occasion de rendre un bon office, qu'il ne le fasse noblement, mesme aux estrangers & inconnus: Et quand il n'est pas possible qu'il oblige (comme il se conduit par les seuls mouvemens de la raison, & qu'il ne se laisse jamais emporter aux caprices ou à la mauvaise humeur, qui luy peut causer l'embarras du monde) il refuse si civilement, qu'on se peut tenir tres-content de son procedé.

Il n'y a point de Seigneur a la Cour, qui ne souhaite son amitié, point d'indifference qui ne le respecte volontiers, point d'estrangers qui n'ayent un libre accez à sa personne, quand il se presente à luy avec civilité. Il est pourrant tres vigoureux dans les rencontres, & ne souffre desordre dans la Maison du Roy, ny aux Postes où il commande. Il parle peu, & bien à propos, & toujours avec raisonnemens solides.

LE CARACTERE OV LE PORTRAIT

Du Duc de Mazarin & de la Milleraye.

Il est Fils du Mareschal de Millera grand Maistre de l'Artillerie de Fran à laquelle Charge il a succedé a bien qu'au Gouverneur de Bretag en qualité de Lieutenant General d Reyne Mere. C'est un Seigneur Vertueux & de grande pieté, on a mesme qu'il a eu dans sa jeunesse pensée de se faire Chartreux. Le Ca nal Mazarin la regardé comme c qu'il a voulu qui succedast à ses g des possessions, à son Nom, & à ses mes, & il a espousé sa Niece à c condition ; si bien qu'il est tres rich tous costez, & fort puissant, ayan de plus la Principauté d'Elsas, & bonnes graces du Roy, qui est un avantage plus grand que tous que je viens de dire. Il est fort